

2011/3665 - Attribution d'une subvention exceptionnelle de 50 000 euros à l'Association "ASUL Lyon Volley-Ball" - Signature d'une convention d'application n° 4 à la convention cadre de partenariat conclue avec cette association (Direction des Sports) (BMO du 27/06/2011, p. 1496)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. LE MAIRE : M. Brillard est absent, il est encore allé faire un vœu pieux ! Il est très favorable à l'ensemble de ces dossiers qui, quand même, sont une série de subventions à beaucoup d'associations sportives.

(Adopté.)